

Des voix: Bravo!

Une voix: Toujours la même bande!

M. Baldwin: Proposez un amendement.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, j'espère que le gouvernement arrivera à la conclusion que les mesures de largesse au profit des sociétés, l'amortissement accéléré et les taux réduits en leur faveur ne vont pas résoudre le dilemme dans lequel se trouve le Canada. Le député de Verdun a fait des remarques très intéressantes pour indiquer la rapidité avec laquelle la situation peut changer—et a changé depuis que le ministre a présenté ces mesures la première fois. Il a raison: les choses ont beaucoup changé. Ce ne sont plus là les solutions qu'il faut aux problèmes du Canada, si elles l'ont déjà été, ce dont je doute. Nous sommes vraiment en mauvaise passe. Il va falloir des mesures d'envergure pour sauver ce pays. La réaction qu'il faut à l'heure actuelle n'est pas d'essayer de surpasser les Américains qui ont acheté leur peuple en leur offrant le programme DISC, mais nous...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

Une voix: C'est bien dommage.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Si le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) veut poser une question, il devra obtenir le consentement unanime de la Chambre, car le temps de parole du député est expiré. La Chambre donne-t-elle son consentement?

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il n'y a pas de consentement unanime, je dois accorder la parole au ministre des Finances (M. Turner).

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le député de Gander-Twillingate pour un rappel au Règlement.

M. Lundrigan: Je voulais proposer à Votre Honneur pour faciliter peut-être les travaux de la Chambre et accommoder le député qui a proposé que nous parlions des lacunes du programme et non des stimulants—je crois que la Chambre accepterait un amendement s'il avait le courage d'en présenter un, mais je me demande alors s'il se prononcerait en sa faveur.

Des voix: Règlement!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Il ne s'agit guère d'un rappel au Règlement. La parole est au ministre des Finances.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, au cours du débat budgétaire et de la journée, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a déclaré que la question fondamentale était celle de la crédibilité et je suis tout à fait d'accord avec lui. Je me réjouis fort du débat sur cette motion, car son aspect évident de politécaille souligne davantage l'écroulement de la crédibilité

Subsides

des conservateurs dans leur lutte désespérée pour accéder au pouvoir à tout prix.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je crois que le chef de l'opposition a, au nom de son parti, fait montre d'un appétit politique sans vergogne qu'on n'excuserait chez aucun parti civilisé.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'éprouve beaucoup de sympathie pour le député de Peace River (M. Baldwin). Ses motions sont habituellement bien rédigées, mais celle d'aujourd'hui n'a été qu'une astuce procédurière et il n'a pas pu la déguiser. Le dimanche 8 février, un jour seulement avant la présentation du budget, le chef de l'opposition soutenait dans un discours prononcé devant l'Association des conservateurs progressistes du Québec...

M. Lefebvre: Les deux.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Il y avait foule à cet endroit et je dois supposer que toute l'association était présente dans cette salle.

M. Paproski: Il y avait 2,500 convives à \$75 du couvert.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le chef de l'opposition soutenait que trois mesures essentielles devaient être prises pour s'attaquer au double problème de l'inflation et du chômage. Pendant le débat précédent sur le budget, le chef de l'opposition a dit qu'il fallait faire subir à l'impôt sur le revenu des particuliers des réductions importantes, afin de stimuler l'économie et d'enrayer l'inflation en comprimant ce qu'il appelait l'escalade des espérances.

• (2100)

Tandis que le chef des conservateurs proposait sans cesse une réduction des impôts sur le revenu des particuliers allant jusqu'à 7 p. 100, la réduction proposée dans le budget est presque deux fois plus élevée, soit entre 12 et 13 p. 100, et coûtera 1.3 milliard de dollars. De plus, les impôts sur les produits de consommation, les droits de douane et les taxes de vente et d'accise ont encore été réduits de 200 millions de dollars. Pourtant, il dit que ces dispositions budgétaires sont inadéquates. Tels sont les termes de sa motion.

La deuxième mesure que le chef du parti conservateur disait essentielle comme moyen supplémentaire de contenir l'inflation était l'adoption d'une solution qui vient d'Europe et qu'il présentait pour contrebalancer l'impact de l'inflation sur le système d'impôt progressif sur le revenu des particuliers. Comme les députés le savent, j'ai proposé un système d'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers qui atteindra, d'une façon praticable, l'objectif préconisé par le chef du parti conservateur.

M. Baldwin: Mais notre chef a fait cette proposition avant que le budget ne soit présenté.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) m'a accusé de voler les sous-vêtements de son chef. Je n'ai pas volé ses sous-vêtements. J'ai enlevé les boutons et les ai remplacés par une fermeture éclair.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Et notre chef a aussi une très haute opinion de vous, John.